

OBJECTIFS

- Maîtriser les spécificités des régimes matrimoniaux
- Savoir distinguer biens propres, biens communs et biens en indivision
- Faire la distinction entre rang et ordre dans la successorale
- Maîtriser la dévolution successorale
- Savoir expliquer les différentes libéralités qui permettent de choisir comment transmettre son patrimoine

CONTENU DE LA FORMATION

Le mariage

- Régime primaire et impact sur la relation bancaire
- Le régime matrimonial légal en France (Avant et depuis 01/02/1966)
- Les principaux régimes contractuels et leurs aménagements

La dissolution du régime matrimonial

- Le changement de régime
- Les procédures de divorce
- Liquidation du régime matrimonial et conséquences bancaires

PACS et concubinage

- Le contrat de pacs : souplesse et protection des partenaires
- Le concubinage : union de fait, protection minimale

Le décès et la transmission de patrimoine

- La dévolution légale : détermination et rang des héritiers
- La place du conjoint et des enfants dans la dévolution légale
- La notion de représentation

Décès : Conséquences administrative et bancaire

Testaments, donations

- Les testaments : Formalisme et compétences
- La donation au conjoint survivant et ses particularités
- Assurance-vie : outil de transmission et règlementation

L'assurance-vie

L'actif net successoral

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, interactivités et présentation avec support PowerPoint

PUBLICS

- Gestionnaire de Clientèle Particuliers
- Conseiller de Clientèle Particuliers
- Directeur d'agence

PRÉREQUIS

Aucun

ÉVALUATION

Quiz de rétention final

FORMATEURS

Nos formateurs sont tous issus du monde de la banque et de l'assurance.

(Liste non exhaustive)



ALZINA
Stéphane



NEUVIALE
Alexandre

DURÉE : 1 jour soit 7 heures

MOYENS TECHNIQUES :

Paperboard, vidéoprojecteur

PRIX : 1 750 € / jour

Possibilité de dégressivité

Maxi : 8 à 12 participants

LIEU : Sur site avec accès PMR